



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Préparations et restes de repas, aliments périmés, serviettes souillées... la collecte des déchets alimentaires se déploie sur ma ville! Pour faciliter le tri, des bio-seaux sont à retirer gratuitement lors des sensibilisations.

DÉCHETS AUTORISÉS



Préparations de repas



Restes de repas



Produits alimentaires périmés sans emballage



Thé, café, filtres en papier et essuie-touts souillés

À déposer à la borne en vrac ou bien dans un sac en papier kraft

! DÉCHETS INTERDITS

CE NE SONT PAS DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : emballages, plastiques, verre, produits d'hygiène, de nettoyage et de soins, déchets verts (tonte, branches, terre), litières d'animaux, dosettes en aluminium, cendres, huile, textiles...



JE DÉPOSE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans l'abri-bac le plus proche de chez moi!

Abri-bacs

- 1 25 rue Roger Salengro
- 2 6 avenue Romain Rolland
- 3 31 avenue Mathilde Émilie
- 4 1 rue Juste Héras
- 5 1 square Louis Kotas
- 6 34 avenue Diderot
- 7 60 avenue Charles Floquet
- 8 15 rue Marcel Deboffe
- 9 68 rue Alexandre Dumas
- 10 1 square Stalingrad
- 11 9 avenue Jean Baptiste Busnel
- 12 57 rue de Béziers

JE RÉCUPÈRE MON BIO-SEAU



Prochaines distributions lors des sensibilisations

- 1 **Maison pour Tous**
Chemin Notre-Dame
22-26 chemin Notre-Dame
Jeudi 9 avril à partir de 14h
- 2 **Maison pour Tous Jean Jaurès**
2 bis avenue Jean Jaurès
Vendredi 10 avril à partir de 14h30
- 3 **Marché Centre**
Place Henri Duquenne
Dimanche 12 avril à partir de 8h30

L'emplacement des abri-bacs étant susceptible d'évoluer, je consulte la carte interactive avant de me déplacer.



Pour plus d'infos sur les futures distributions scannez ce QR-code :

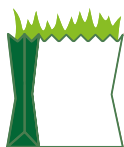


DÉCHETS VERTS ET DÉCHETS ALIMENTAIRES

COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE DANS MA VILLE?

2026





LES DÉCHETS VERTS

EN PORTE À PORTE

La collecte des déchets verts en porte-à-porte reprend à partir Du 2 avril au 10 décembre 2026, tous les jeudis.

DÉCHETS AUTORISÉS



Branchages, tontes de gazon, feuilles, plantes et fleurs, tailles de haie, placés dans les sacs biodégradables en papier qui vous ont été remis.



Les branches peuvent être liées en fagots avec un lien naturel (ficelle ou raphia).

- 1,50 m



JE RÉCUPÈRE MON SAC BIODÉGRADABLE

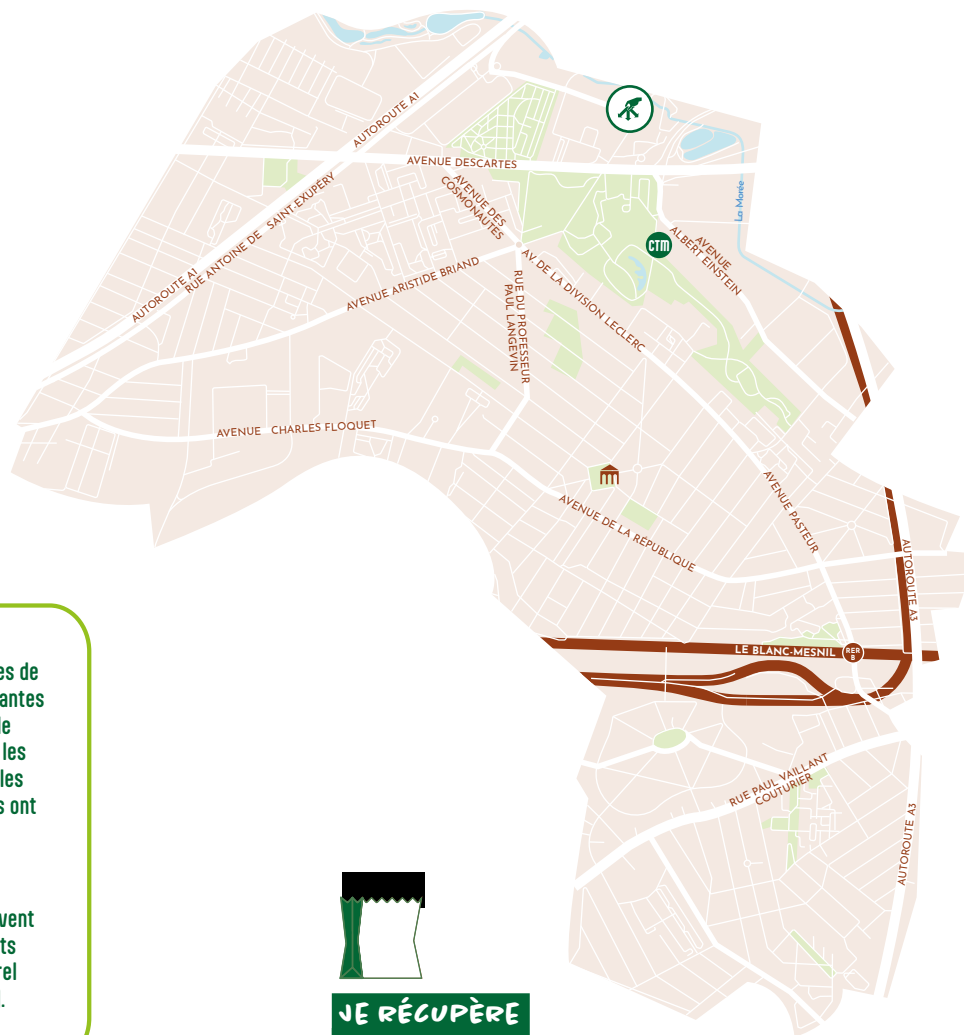
Point de retrait des sacs biodégradables

CTM Centre technique municipal
2 Avenue Albert Einstein
- À partir du 9 mars jusqu'au 4 décembre
le lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
sur présentation d'un justificatif de domicile



Déchèterie du Blanc-Mesnil

Rue Anatole Sigonneau
- Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h-18h,
Dimanche : 9h-13h
- Jusqu'au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-19h
Dimanche : 9h-13h



POURQUOI TRIER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Grâce à cette nouvelle collecte, mes déchets alimentaires, qui représentent 30 % de ma poubelle d'ordures ménagères, seront transformés en biogaz pour produire de l'électricité ou du biocarburant, mais aussi en engrais naturel pour l'agriculture locale.



RÉDUIRE
d'un tiers le volume de ma poubelle d'ordures ménagères



PRODUIRE
du biogaz, transformé en électricité ou en biocarburant



FABRIQUER
un fertilisant 100 % naturel, utilisé pour l'agriculture



! DÉCHETS INTERDITS

Les sacs poubelles fermés, les cagettes, les objets en bois, les branchages de diamètre supérieur à 10 cm, les souches, troncs d'arbres et les fagots de plus de 1,50 m de longueur.



À déposer en déchèterie



**TERRES D'ENVOI
J'ÉCOUTE !**

0 800 10 23 13

Service & appel gratuits